



Astrida 23 décembre 1955

N° 4600/Imm.

Expulsion
HASSANALI G.J.

A Monsieur le Résident du Ruanda
à
K I G A L I

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n°244 du 21 décembre 1955, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un des jeunes hindous, le nommé HASANALI GULMHUS SSEIN JAFFER, réside de nouveau à Astrida, l'intéressé étant refoulé par les autorités du Tanganika Territory qui contestent sa qualité de sujet ou de protégé britannique.-

En annexe, copie de la lettre n° 11/2/07256/2866 du 13 octobre 1955, de Monsieur le Vice-Gouverneur Général et de l'ordonnance n°11/Exp./183 du 30 avril 1955.-

L'Administrateur de Territoire,
P.O. Le Commissaire de Police,
A. STRIJBOS.,

